

Délibération n°2024-10-17-01-CA

Relative au Rapport final d'exécution du Plan égalité femmes-hommes
2021-2024 d'Aix-Marseille Université

Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 17 octobre 2024, sous la présidence de M. Eric BERTON,
Président de l'Université,

- Vu** le Code de l'éducation, notamment son article L. 712-2,
- Vu** les Statuts modifiés d'Aix Marseille Université,
- Vu** la délibération n° 2021/06/22-26-CA du Conseil d'administration approuvant le plan d'action égalité femmes-hommes d'Aix-Marseille Université,

Considérant qu'en application de l'article L. 712-2 du Code de l'éducation, un rapport de suivi sur l'exécution du plan d'action pluriannuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes est transmis, après approbation par le Conseil d'administration, aux ministres chargés de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi qu'au Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Après en avoir délibéré,

Article 1er :

APPROUVE le rapport final d'exécution du Plan égalité femmes-hommes 2021-2024 d'Aix-Marseille Université, tel qu'annexé à la présente délibération.

Article 2 :

Le rapport final d'exécution du Plan égalité femmes-hommes 2021-2024 d'Aix-Marseille Université est transmis aux ministres chargés de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi qu'au Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18 membres présents et représentés

Présents : 24 membres présents

Représentés : 8 membres représentés

Fait à Marseille, le 17 octobre 2024

Le Président d'Aix Marseille Université,



Eric BERTON

Publiée le :

21 OCT. 2024

Transmise au Recteur de la région académique le :

21 OCT. 2024